



PROCES-VERBAL
Assemblée Générale, Samedi 7 mars 2020 à 15 H 30 à Paris

L'Assemblée Générale de GEMME s'est tenue le samedi le 7 mars 2020 à 15 heures à Paris, Bateau le Renoir, Port de Grenelle, 15^{ème} arrondissement.

Etaient présents ou représentés : Béatrice Brenneur, Présidente

Linda Benrais, secrétaire générale

Isabelle Aoustin-Herce, Lourdes Arastey, Didier Artus, Isabelle Bieri, Catherine Bloch-Lornac, Martine Boitelle-Cousseau, Claude Czech, Jean-Pierre Braun-Vogel, Pierre Beliveau, Paulo de Brito, Anne Mauchamps, Claude Chevalier, René Constant, Bertrand Delcourt, Chantal Doucet, Jean-Christophe Dousset, Jacques Duplat, Rosalia Fernandez, Elisa Florès, Violette Garnier, Anne Gongorra, Carne Guil, Christiane Gutierrez, Camilla Hölzer, Iwona Karpincka Krolikowska, Jan Kayser, Florence Lombard, Sonia Loos, Sylvie Martin, Sylvie Misho-Fleury, Marie-Pierre de Montmolin, Abder Aït Ouali, Agnieszka Owczarewicz, Gabrielle Planès, Dominique Retourmé, Avi Schneebalg, Konstantze Thau, Fabrice Vert, Delphine Thouillon, Laura Van der Krogt, Eric Van Engelen, Vincent Ramon, Rewald Roman, Michèle Weil-Guthmann, Monika Wodarczyk,

Etaient excusés : Nicholas Chambers, Monica Velletti, Srdan Simac, Adra Ezerske, Nicholas Chamber, Paul Gilligan, Renata Dolantska, Ugo Ferruta, Sara Menichetti.

Interprète : Laura-May Weil

Le quorum des membres à jour de leur cotisation est atteint.

1. Rapport Moral (ci-joint)

Avant de commencer les travaux de l'assemblée générale, la présidente Béatrice Brenneur a demandé aux membres présents d'avoir une pensée particulière pour deux de nos présidents qui nous ont quittés, Jaime Cardona Ferreira, en juillet 2019 et Gavin Lightman il y a quelques jours, le 2 mars 2020.

GEMME est en deuil. Nous avons perdu deux grands présidents, appréciés pour leur sagesse, leur écoute et leur courtoisie.

Toutes les graines qu'ils ont semées sur le chemin de Justice et de Paix où ils nous ont emmenés ont germées: Grâce à eux, Gemme est une association qui jouit d'un prestige européen et est appréciée pour son sérieux.

Aujourd'hui, nous nous sentons orphelins.

Mais de là où ils sont, ils vont continuer de veiller sur nous dans l'invisible et resteront des guides pour le futur de GEMME.

Je vous demande de vous lever et de respecter une minute de silence pour honorer leur mémoire.

BB

À l'issue de la minute de silence, la Présidente, Béatrice Brenneur, procède à la lecture du rapport moral (ci-après annexé)

La Présidente remercie l'action d'Avi Scheebalg qui a permis la présence de GEMME dans de nouveaux Etats membres (Slovaquie, Grèce etc).

I- La vie de l'association européenne.

Notre association a travaillé sur des projets européens, dans le cadre des liens que GEMME entretient avec les instances européennes dont Paul Gilligan est le responsable.

1- Paul Gilligan et Avi Schneealbg ont pris contact avec le Conseil de l'Union européenne qui avait sollicité GEMME pour établir **la liste des médiateurs dans les différents pays d'Europe**. Sur la demande de notre conseil d'administration, il a été décidé de proposer au Conseil de l'Union européenne d'établir une liste de médiateurs que notre association superviserait.

Paul Gilligan a fait parvenir un questionnaire que chacune des sections de GEMME devait remplir. Ont répondu au questionnaire les pays suivants : France, Autriche, Pays-Bas, Lettonie, Pologne, Hongrie, Espagne, Bulgarie, Slovaquie, Suisse, Royaume-Uni, Allemagne, Luxembourg, Lituanie, Roumanie, Croatie et Irlande.

La Belgique a renvoyé le Conseil à son site web pour information.

L'Italie a promis une réponse.

Paul Gilligan a demandé à François Staechele et à Linda Benraïs de l'aider à identifier les adresses électroniques des pays qui n'ont pas répondu.

2- Paul Gilligan a œuvré sur la proposition du projet « Formations linguistiques interactives sur la médiation transfrontalière » de l'ERA. Plusieurs formations à la médiation ont été organisées en assurant une participation des magistrats en Europe lesquelles seront reconduites sur 2020.

Un nouveau projet sur le même thème n'a pas été sélectionné pour un cofinancement mais sera à nouveau proposé l'an prochain.

3- Lourdes Arastey a travaillé sur le projet de la **Chambre de recours de l'Office intellectuel de l'Union européenne (OIUE)**. Notre collègue a fait un rapport au conseil d'administration de GEMME, le 20 novembre 2019.

La Présidente donne la parole à Lourdes Arastey qui explique la situation actuelle du projet :

« Le projet entamé avec l'EU IPO vise à créer un réseau de juges compétents en matière de marques européennes. On a l'intention de grouper les juges que chaque Etat Membre UE a défini pour être saisis dans ces affaires conformément au Règlement UE, avec la finalité de travailler avec eux pour qu'ils utilisent la médiation dans leurs tribunaux. Le projet n'aura aucune conséquence économique ou de gestion, car l'EU IPO supporte tous les frais. Ils ont aussi une forte structure administrative pour tout gérer. En revanche, pour GEMME, c'est une belle occasion pour engager des juges qui ne font pas partie de notre association. La mission du GEMME était en premier lieu d'identifier les magistrats siégeant dans les tribunaux de chaque Etat Membre avec la dite compétence exclusive. Pour cette tâche, Lourdes Arastey a demandé à toutes les sections de GEMME de faire cette identification. Très peu ont répondu et ont fait la recherche. Il est vraiment difficile pour Lourdes Arastey de connaître les juges officiellement et légalement compétents et de pouvoir les contacter. Il ne s'agit pas de contacter n'importe quel spécialiste de la matière. Malgré tout, avec le peu de noms obtenus on a organisé une première réunion qui se tiendra à Alicante au mois de juin, au siège de l'EU IPO. En même temps, et

séparément, l'EUIPO a créé une Stakeholders Advisory Board (SAB) pour supporter et conseiller sur les ADR. Ils ont nommé GEMME membre du SAB. Le SAB a démarré son fonctionnement le 28 octobre 2019, avec une session de travail à laquelle Lourdes Arastey a assisté. On nous a convoqué pour une deuxième session le 27 Avril prochain.

II- LE SITE INTERNET

François STAEHELÉ, responsable du Comité chargé de la communication, a finalisé le site web. Chaque section nationale a eu le choix :

- soit d'avoir un site performant,
- soit d'avoir un site « carte visite ». La déception est que beaucoup de sections nationales semblent se désintéresser du site et n'ont répondu qu'après plusieurs relances de notre webmaster.

La grande majorité a souhaité un site « carte de visite ».

Parallèlement, François STAEHELÉ a créé des listes de discussion qu'il a mises en place et nous permettent des échanges précieux.

Il assume également seul une veille sur les réseaux sociaux, énorme travail qui nous permet d'être au fait de l'actualité internationale sur la médiation.

Il a enfin ouvert un compte facebook pour GEMME. Nous lui présentons tous nos remerciements et félicitations pour ce remarquable travail.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le Rapport moral ainsi que les perspectives prévues notamment les programmes conduits avec l'ERA et EUIPO.

II - Rapport Financier

La Présidente indique que le rapport financier de GEMME et les comptes de GEMME ont été transmis à l'Assemblée Générale avec le tableau des cotisations 2019. A cet égard, elle remercie le remarquable travail du Trésorier, Jacques Vernochet.

La Secrétaire Générale indique que l'appui du Trésorier est fondamental dans le travail quotidien du Secrétariat Général en particulier sur la relance des cotisations. A cet égard, elle indique avoir reçu la copie de l'ordre de virement adressé par GEMME France qui s'est acquitté du versement des cotisations 2020. De même GEMME-Espagne, GEMME-Italie et GEMME-Belgique viennent de verser leur cotisation 2020. Elle rappelle l'obligation pour les sections de s'acquitter dans les meilleurs délais du versement de leurs cotisations pour pouvoir voter.

Pour l'exercice 2019, le montant des recettes perçues au titre des cotisations se sont élevées à 17.780 €, pour 16 sections nationales. Les cotisations sont ainsi réparties :

- 3 sections nationales, la Belgique, l'Espagne et la France ayant plus de 50 membres ont versé le plafond des cotisations fixé à 2.500€.
- La Suisse : 2.250 € (45 membres x 50€)
- L'Italie : 2.000€
- L'Irlande : 1.450 €
- Les Pays-Bas : 950€
- Les autres sections nationales de Gemme (7 membres ou plus) sont l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, la Lituanie, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie et la Suisse.

GEMME a des membres dans les pays suivants (qui sont des observateurs) : Croatie, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Luxembourg, Serbie, Slovénie, Suède et la Slovaquie.

BB

Le Bilan à l'actif comme au passif est de 49149 euros et fait apparaître un résultat (une perte) de 15184 euros pour l'exercice 2019. Cette perte ne constitue pas une difficulté dès lors que les finances de GEMME sont saines et que l'association, qui n'a pas pour vocation de faire des bénéfices, se doit de pouvoir engager les fonds dans l'intérêt du rayonnement de l'Association. Le solde du compte bancaire de GEMME est de 41.977,39€.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2019 et donne quitus au Trésorier pour sa gestion.

2. Election des nouveaux membres du Conseil d'Administration

Candidatures aux fonctions d'administrateur

La présidente rappelle que le conseil d'administration est composé :

- des administrateurs élus par l'assemblée générale
- et des représentants des sections nationales désignés par leurs sections.

La Présidente explique qu'il y a eu, avec la section italienne, un malentendu, totalement levé par Rosalía Fernández qui a pris contact avec elle. La section italienne confirme qu'elle travaille toujours pour le progrès de GEMME.

La Présidente rappelle que lors du Conseil d'administration de Naples en octobre 2019, il a été proposé à la section espagnole de proposer un candidat. C'est dans ce cadre que Rosalia Fernandez, présidente de la section de GEMME-Espagne, a accepté de se porter candidate à la présidence de GEMME.

Après un court débat, **sont élus l'unanimité des membres élus du conseil d'administration (ordre alphabétique) :**

Lourdes Arastey
Isabelle Bieri
Béatrice Brenneur (nommée Présidente d'Honneur)
Eric van Engelen
Rosalía Fernández
Paul Gilligan
Anne Gongora
Carne Guil
Camilla Hölzer
Avi Schneebalg
François Stachelé
Konstantze Thau
Monica Velletti
Jacques Vernochet (Trésorier)
Monika Wodarczyk

Conformément à l'article 7 des statuts, chaque section nationale constituée (plus de 7 membres) désigne un membre pour représenter la section au conseil d'administration.

3. Election de Béatrice Brenneur en qualité de Présidente d'Honneur de GEMME

La Secrétaire Générale, Linda Benraïs a proposé que Béatrice Brenneur, fondatrice de GEMME, qui œuvre à son rayonnement depuis l'origine de sa création et dont l'œuvre et l'engagement sont connus de tous en Europe soit élue en qualité de Présidente d'honneur. Elle pourra ainsi apporter son soutien bienveillant au Bureau en lui permettant de s'inscrire dans la continuité.

Avi Schneebalg propose que le président sortant soit membre de droit du conseil d'administration pour permettre la continuité.

Béatrice Brenneur, fondatrice de GEMME et présidente sortante, est élue à l'unanimité des membres présidente d'honneur de GEMME en la remerciant de son engagement pendant toutes ces années et en la remerciant à l'avance de bien vouloir accompagner son développement futur.

Remerciements de Linda Benraïs

La Présidente et les membres de l'assemblée générale remercient le travail et l'investissement remarquables de Linda Benraïs qui a œuvré pendant 6 ans, en qualité de Secrétaire Générale.

Linda a toujours été d'un dévouement exceptionnel pour notre association et elle a contribué à son rayonnement. Sa courtoisie et sa gentillesse naturelles sont appréciées de tous. Son départ du secrétariat général sera regretté.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 17H45.

Signature
Secrétaire Générale

Linda BENRAIS



Signature
Présidente

Béatrice BRENNEUR

